

M TOULOUSE JÉRÔME
MAIRE DE OS-MARSILLON
18 RUE DE LA CARRERE
64150 OS-MARSILLON

OS-MARSILLON le 16 SEPTEMBRE 2025

05 59 71 64 08

MAIRIE X OS-MARSILLON.COM

Objet : Délibération commune de OS-Marsillon pour
le PLUi

Madame, Monsieur,

Je salue Monsieur Toulouse Jérôme Maire de OS-Marsillon demande la prise en compte des observations énumérées dans la délibération numéro A-2025/S03/D01 du 20 mai 2025 dont vous trouverez un exemplaire ci-joint. En effet le plan de zonage comporte des erreurs à rectifier. Ce projet de plan ne correspond pas aux constructions actuelles. D'autre part nous demandons à ce que les parcelles énumérées dans le paragraphe 2 soient intégrées en zone constructible.

Emplacement réservé :
La commune demande à ce que l'emprise du nord part de l'intersection de la RD 33 avec la route de Marsillon apparaisse sur le règlement graphique (plan ci-joint dans délibération). Enfin nous demandons également que les observations inscrites dans ce registre d'enquête publique soient étudiées par la Commission.

Le Maire, Jérôme TOULOUSE

